

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	56	57

Date de la convocation

30 juillet 2020

Numéro de la délibération

20-12

Objet de la Délibération

Élection des 7 Vice-présidents,  
du Secrétaire et des 9 membres  
du Bureau



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le 16/09/2020  
Et publication ou notification  
Le 24/09/2020

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL  
DU POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL  
PAYS LOIRE BEAUCE  
(RUE DU GENERAL LUCAS - 45130 SAINT AY)

L'an deux mille vingt, le huit septembre à dix-huit heures,

Le Comité Syndical, dûment convoqué le trente juillet deux mille vingt, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente « l'Orée des Marronniers » de Cercottes (45520), sous la présidence de Monsieur Frédéric CULLERIER.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les délégué(e)s du Pays :

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE

Muriel BATAILLE (Tournois), Isabelle BOISSIÈRE (Saint Sigismond), Miriane BONHOMMET (Sougy), Jean-Michel BORDIER (Ruan), Thierry BRACQUEMOND (Huêtre), Annick BUISSON (Gidy), Joël CAILLARD (Gémigny), Aline CHASSINE-TOURNE (La Chapelle-Onzerain), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Éric DAVID (Sougy), Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Nathalie FAUCHET (Lion-en-Beauce, suppléante de Damien MOREAU), Catherine GRISELLES (Villeneuve-sur-Cosnie), Bertrand GUILLON (Boulay-les-Barres), Sylvain HODEAU (Saint-Péravy-la-Colombe), David JACQUET (Artenay), Hubert JOLLIET (Chevilly), Sophie LAURENT (Patay, suppléante de Sébastien ROJO), Christophe LLOPIS (Rouvray-Sainte-Croix), Dominique LORCET (Chevilly), Mathieu MARTEAU (Trinay), Mathieu NOËL (Bucy-Saint-Liphard, suppléant de Yves PINSARD), Julie NUNES (Villamblain), Alban PAILLET (Coinces), Denis PELÉ (Saint-Péravy-la-Colombe), Jean-Guy ROBLIN (Bricy, suppléant de Saïd BALH), Martial SAVOURÉ-LEJEUNE (Cercottes), Patrice VOISIN (Patay).

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE

Françoise ADRIEN (Villorceau, suppléante de Daniel THOUVENIN), Roger BEAUNÉ (Saint-Laurent des Bois), Anita BENIER (Baccon), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Odile BRET (Beauce-la-Romaine), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-Saint-André), Édith CHARDON (Tavers), Gérard CORGNAC (Cléry-Saint-André), Frédéric CULLERIER (Saint-Ay), Jean-Pierre DURAND (Chaingy), Patrick ECHEGUT (Baule), Bernard ESPUGNA (Beauce-la-Romaine), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Philippe FERREIRA (Rozières-en-Beauce), Pascal FOULON (Saint-Ay), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau-sur-Mauves), Romuald GENTY (Mézières-lez-Cléry), Grégory GONET (Messas), Bertrand HAUCHECORNE (Mareau-aux-Prés), Anna LAMBOUL (Lailly-en-Val), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Pauline MARTIN (Meung-sur-Loire), Florence NAIZOT (Beaugency), Arnold NEUHAUS (Villermain), Laurent SIMONNET (Meung-sur-Loire), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Épieds-en-Beauce).

A donné pouvoir :

Jacques MESSAS (Beaugency) à Florence NAIZOT (Beaugency).

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Patricia CHEVALIER (Tournois), David BOUCICAUD (Sougy), Anne-Élodie LEGRAND (Ruan), Véronique MERCIER (Cercottes), Hélène DARVOY PEROT (Cercottes), Benjamin MINIÈRE (Boulay-les-Barres), Thierry COUTANT (Saint-Péravy-la-Colombe), Claude PELLETIER (Chevilly), Brigitte BLAIN (Chevilly), Laurent SEGANTI (Trinay), , Thierry CLAVEAU (Villamblain), Marie-Christine MASSON (Coinces).

Les délégués suppléants de la CCTVL : Alain CHAMPENOIS (Cléry-Saint-André), Gabriel PINSARD (Cléry-Saint-André), Stéphane MAROIS (Mézières-lez-Cléry), Pierre DELBART (Messas), Marie-Christine MALET (Mareau-aux-Prés), Florence VILLETTE (Meung-sur-Loire), Fabienne MARRAS (Épieds-en-Beauce).

Ainsi que : Benoit PERDEREAU (Gidy).

Vu la délibération n° du 9 juillet 2020 de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire désignant les délégués titulaires et suppléants siégeant au comité syndical du PETR Pays Loire Beauce,

Vu la délibération n° du 16 juillet 2020 de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine désignant les délégués titulaires et suppléants siégeant au comité syndical du PETR Pays Loire Beauce,

Vu la composition du Bureau du PETR Pays Loire Beauce (Délibération n° 20-10 du 8 septembre 2020),



Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	56	57

Date de la convocation  
30 juillet 2020

Numéro de la délibération  
20-12

Objet de la Délibération

Élection des 7 Vice-présidents,  
du Secrétaire et des 9 membres  
du Bureau



Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le 16/09/2020  
Et publication ou notification  
Le 24/09/2020

Vu l'élection de Monsieur Frédéric CUILLERIER à la Présidence du PETR Pays Loire Beauce (Délibération n° 20-11 du 8 septembre 2020),

Vu l'article L.5211-2 du CGCT relatif à l'installation de l'organe délibérant,

Vu les statuts du PETR Pays Loire Beauce et notamment son titre III « organe de gestion et de décision »

Le mandat des membres du bureau prenant fin en même temps que celui des membres de l'organe délibérant, le Président propose de procéder à leurs élections.

M. CUILLERIER propose les candidatures suivantes :

1<sup>er</sup> Vice-président : Sébastien ROJO, adjoint à Patay

2<sup>ème</sup> Vice-présidente : Élisabeth MANCHEC, maire de Coulmiers

3<sup>ème</sup> Vice-président : Dominique LORCET, élu à Chevilly

4<sup>ème</sup> Vice-président : Laurence CHEVOLOT, adjointe à Artenay

5<sup>ème</sup> Vice-président : Jean-Pierre DURAND, Maire de Chaingy

6<sup>ème</sup> Vice-président : Florence NAIZOT, adjointe à Beaugency

7<sup>ème</sup> Vice-président : Bertrand HAUCHECORNE, maire de Mareau-aux-Prés

Secrétaire : Anita BENIER, maire de Baccon

Membres : Muriel BATAILLE (Maire de Tournoisis), Thierry BRACQUEMOND (Maire d'Huêtre), Annick BUISSON (Adjointe à Gidy), Édith CHARDON (Adjointe à Tavers), Gérard CORGNAC (Maire de Cléry-St-André), Marie-Paule DUMINIL (élue à Cercottes), Bernard ESPUGNA (Maire de Beauce-la-Romaine), Patrick ECHEGUT (Maire de Baule) et Bruno VIVER (Maire de Charsonville).

M. CUILLERIER invite les délégués du Comité syndical à procéder au vote.

62 délégués votants ; 56 délégués présents, 1 pouvoir ;  
Nombre de votes : 57

Sébastien ROJO : 57 voix, élu 1<sup>er</sup> Vice-président ;

Élisabeth MANCHEC : 57 voix, élue 2<sup>ème</sup> Vice-présidente ;

Dominique LORCET : 57 voix, élu 3<sup>ème</sup> Vice-président ;

Laurence CHEVOLOT : 57 voix, élue 4<sup>ème</sup> Vice-présidente ;

Jean-Pierre DURAND : 57 voix, élu 5<sup>ème</sup> Vice-président

Florence NAIZOT : 57 voix, élue 6<sup>ème</sup> Vice-présidente ;

Bertrand HAUCHECORNE : 57 voix, élu 7<sup>ème</sup> Vice-président ;

Anita BENIER : 57 voix, élue Secrétaire ;

Muriel BATAILLE : 57 voix, élue membre du Bureau ;

Thierry BRACQUEMOND : 57 voix, élu membre du Bureau ;

Annick BUISSON : 57 voix, élue membre du Bureau ;

Édith CHARDON : 57 voix, élue membre du Bureau

Gérard CORGNAC : 57 voix, élu membre du Bureau

Marie-Paule DUMINIL : 57 voix, élue membre du Bureau

Bernard ESPUGNA : 57 voix, élu membre du Bureau

Patrick ECHEGUT : 57 voix, élu membre du Bureau

Bruno VIVER : 57 voix, élu membre du Bureau

Le Bureau du PETR Pays Loire Beauce est immédiatement installé dans ses fonctions.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié conforme au Registre des délibérations,  
Le Président du  
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce  
Pays  
Loire Beauce  
Frédéric CUILLERIER